



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11avril 2013 à 20h30**

Convocation du 05/04/2013

Étaient présents : LEMIRE Jean André, GARCIA Philippe, MÉALLET Bertrand, BETES Françoise, BLANC Agnès, PATROUILLEAU Christian, NAPIAS Christophe, MORGANTINI Carlo, ROUSSEIL Leslie, LOPEZ Maria, FERNANDEZ Natacha.

Absents excusés : JACQUET Agnès, FAURE Jean François procuration à MÉALLET Bertrand.

Absente : ORTIZ GUERRERO Marie.

Secrétaire(s) de séance : Mlle Leslie ROUSSEIL.

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES : Délibération n° 07/2013 (unanimité)

M. le Maire informe le conseil municipal que le montant total des dotations de l'état attribuées à la commune a diminué en 2010, a stagné en 2011 et 2012, et stagnera encore en 2013.

Il risque de ne pas bouger pendant encore deux ou trois ans.

Le coût de la vie a augmenté de 2 % en 2012, l'inflation 2013 devrait être sous les 2%.

Les marges de manoeuvre financières de la commune devraient continuer à se rétrécir en 2013.

Mais il faut aussi prendre en compte les difficultés économiques actuelles.

Les bases servant au calcul des impôts devant un peu s'accroître, M. le Maire propose de ne pas modifier en 2013 les taux des trois taxes communales.

Proposition	Augmentation	Taux 2013	Produits attendus 2013
Taxe Habitation (TH)	0%	15,57	61 984 €
Taxe Foncier Bâti (TFB)	0%	19,20	45 869 €
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	0%	46,58	10 294 €
			118 147 €

PRIMES du PERSONNEL NON TITULAIRES: Délibération n° 08/2013 (unanimité)

Une enveloppe de 400 € sera répartie en fin d'année par M. le Maire, entre les agents communaux qui peuvent prétendre à cette indemnité

FDAEC 2013 : Délibération 09/2013 (Unanimité)

M. FATH Bernard, conseiller général du canton de La Brède, a informé M. le Maire que la somme allouée à notre commune pour l'année 2013, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes, est de 10 841,63€. Les règles d'attribution ont un peu changé depuis quelques années : les travaux de voirie ne sont plus obligatoires et le financement de la commune doit être au moins égal à 20% du montant HT des réalisations.

Description des réalisations	montant HT	montant TTC
Réfection Palanque Longue Tranche 01* : 33 710€		
Réfection rue de Touyac : 3 320€	37 030 €	44 287,88 €
Plan de financement	FDAEC	Commune
Réfection Palanque Longue Tranche 01		
Réfection rue de Touyac :	10 841,63 €	33 446,25 €

* Réfection Palanque Longue :

Tranche 01 : pour moitié à compter de la départementale

Tranche 02 : pour moitié à compter de Boutric



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 avril 2013 à 20h30**

AFFECTATION DES RESULTATS 2012: Délibération n° 10/2013 : (unanimité)

Fonctionnement

En tenant compte de l'excédent reporté 2012 : 301 603,56 € + 13 717,87 € = 315 321,43€

Investissement

En tenant compte de l'excédent reporté 2011, du déficit 2012

10 438,57€ - 56 458,35€ = - 46 019,78€ (besoin de financement pour l'investissement)

269 301,65 € sont affectés en excédent sur le fonctionnement 2013 et 46 019,78€ sont affectés en recette sur l'investissement 2013.

Le déficit d'investissement à reporter en dépenses d'investissement (ligne 0001) est 46 019,78€

VOTE DU BUDGET 2013 : Délibération 11/2013 (unanimité)

Ce budget 2013 s'équilibre en section de fonctionnement à 627 056,65 € votés par chapitres et en section d'investissement à 230 019,78 € votés par opérations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	627 056,65 €	RECETTES	627 056,65 €
011 Charges à caractère général	162 145,28 €	002 Excédent antérieur 2012 reporté	269 301,65 €
012 Charges de personnel	200 000,00 €	70 Produits Sce Domaine et Vtes diverses	20 000,00 €
022 dépenses imprévues	30 000,00 €	72 Travaux en régie	5 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	165 411,37 €	73 Impôts et Taxes	142 199,00 €
65 Autres charges de gestions courantes	47 000,00 €	74 Dotations, Subventions, et Participations	157 056,00 €
66 Charges financières	15 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	33 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	7 500,00 €	76 produits financiers	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	230 019,78 €	RECETTES	230 019,78 €
24 - VOIRIE	100 000,00 €	FDAEC	10 841,63 €
25-Acquisition Matériel	40 000,00 €	Virement de la section fonctionnement	165 411,37 €
27 Bâtiments Communaux	10 000,00 €	FCTVA	7 747,00 €
Eclairage public	5 000,00 €	1068 affectation résultat	46 019,78 €
Informatique	4 000,00 €		
Travaux en régie	5 000,00 €		
Opérations Financières (dette en capital)	20 000,00 €		
déficit 2012 reporté 0001	46 019,78 €		

Remarque : une subvention est attendue pour le programme voirie mais n'a pas été mise au budget car le montant et l'arrêté d'attribution ne nous ont pas encore été communiqués.

MODIFICATION des STATUTS du SDEEG : Délibération 12/2013 (9 voix pour, 2 abstentions : MM GARCIA et PATROUILLEAU)

Les propositions de modification des statuts ont pour but d'apporter des services complémentaires aux communes sans obligation de transfert de compétence : les communes ou groupement de communes restant libres de leur choix.

Il est donc proposé de permettre au SDEEG Syndicat Départemental D'Énergie Électrique de la Gironde d'exercer les prérogatives suivantes :

COMMUNICATIONS ÉLECTRONNIQUES, CARTOGRAPHIE ET EXPLOITATION DES DONNÉES NUMÉRISÉES, ACHAT d'ÉNERGIE, VEHICULES ÉLECTRIQUES



**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11avril 2013 à 20h30**

Informations diverses

a) Projet de déplacement du point poubelles du restaurant avec construction d'une dalle béton entourée d'une clôture (affaire suivie par M.GARCIA).

M. GARCIA informe le Conseil Municipal que le Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine a donné un avis défavorable à ce projet car il considère que le déplacement du local poubelles sur les berges, endroit extrêmement pittoresque contredit les objectifs de protection du site inscrit. Il va falloir trouver un autre emplacement ou revoir le projet.

b) Modification sectorisation lycée de Bègles, réaffectation des élèves du collège de Cadaujac à Victor Louis à Talence.

M LEMIRE a rencontré le Président de la région, Alain ROUSSET, ce jour avec ses collègues maires du secteur.

Il y a bien eu une grosse erreur d'appréciation de la part des services académiques, mais il semble trop tard pour revenir sur cette décision : même si elle apparaît particulièrement injuste et inégalitaire concernant les temps de transports.

Mme Natacha FERNANDEZ est très remontée contre l'incompétence des services académiques et considère que cette décision est effectivement inique, incohérente et stupide.

M. LEMIRE indique qu'une réunion d'information devrait être bientôt programmée et y espère une plus forte mobilisation des familles concernées à plus ou moins long terme.

FIN DE SEANCE à 21h35